

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet site L'Ouchette sur la commune principale de l'AIOT 1 L'Ouchette 79380 La Forêt-sur-Sèvre.

La référence de votre dossier est A-4-L9PDU7PIB et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 26/06/2024 à 10h00 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **77571499100277**

Organisme : **CAVAC**

Nom : **HALNA DU FRETAY**

Prénom : **Isabeau**

Fonction : **Technicienne ICPE**

Adresse électronique : **i.halna@cavac.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 251365703**

## Personne morale

N° SIRET **95078399300021**

Raison sociale **ROUSSELOT MATHIS**

Forme juridique **Entrepreneur individuel**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**1 L'OUCHETTE**

**79380 LA FORET SUR SEVRE**

## Signataire

Nom : **ROUSSELOT**

Prénom : **MATHIS**

Qualité : **gérant**

Adresse électronique : **rousselotmathis79@gmail.com**

Téléphone portable : **+(33) 641284394**

## Référent

Nom : **ROUSSELOT**

Prénom : **Mathis**

Fonction : **gérant**

Adresse électronique : **rousselotmathis79@gmail.com**

Téléphone portable : **+(33) 641284394**

## Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **rousselotmathis79@gmail.com**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **site L'Ouchette**

Description des activités :

**Avant projet, le site était exploité par l'EARL LE CHAITAIGNER avec un élevage caprins et de vaches allaitantes, le site était alors soumis au RSD, il ne s'agissait pas d'un site soumis au ICPE. Le projet de M. ROUSSELOT, suite la reprise du site L'Ouchette, est de créer un élevage de porcs. Les porcelets en post-sevrage, les truies gestantes et les verrats seront élevés en bâtiment, tandis que les truies en maternité seront élevées sur parcours. Le site comprendra donc après projet : un bâtiment porcin post-sevrage, un bâtiment pour les truies gestantes et une verraterie. Des préfossees seront présentes sous les bâtiments en caillebotis, soit sous la partie post-sevrage (capacité de stockage de 110 m<sup>3</sup>) et sous la partie verraterie (capacité de stockage de 60 m<sup>3</sup>). Les truies gestantes sont élevées sur paille, le site d'élevage possède une fumière d'une surface de 150 m<sup>2</sup> avec une fosse de récupération des jus (sous la fumière). Les truies en maternité seront élevées sur parcours. Le site possède également un hangar de stockage de fourrage, pour une capacité de stockage de moins de 1000 m<sup>3</sup>, et deux hangars de stockage de matériel avec un atelier.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

## Localisation de l'installation

Adresse 1 L'Ouchette 79380 La Forêt-sur-Sèvre

X : 422796

Y : 6637890

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2102	2102-2	Elevage de porcs	Nombre d'animaux-équivalents 386 Animaux-Eq	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **1250**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**Il y aura une production de fumier de porcs produit par la partie truies en gestation et du lisier de porcs produit par la partie post-sevrage et la partie verraterie. Les eaux de lavage seront dirigées vers les préfosse pour être mélangées au lisier. Les jus de fumièrre seront également récupérées par une fosse de récupération des jus puis épandues.**

<b>Pacage</b>	<b>Nom exploitant</b>	<b>Numéro îlot</b>
079162349	ROUSSELOT Mathis	1 à 18
Surface totale du plan d'épandage (en ha) <b>61</b>		

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **7986**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **5131**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **2855**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **7986**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **8**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Les déchets sont régulièrement éliminés dans des installations réglementaires conformément au code l'environnement : - bâches, sac d'aliment, bidons... : par filière de recyclage - déchets vétérinaires : repris par le vétérinaire - cadavres : équarrisseurs**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Point d'eau de plus de 120 m<sup>3</sup> à proximité et borne incendie**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Extincteurs, numéros et consignes d'urgence affichées**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

## Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

## Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**Mandat\_de\_depot\_declaration\_ICPE.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan\_de\_cadastre\_site\_d\_elevage\_ROUSSELOT\_M\_A3.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan\_d\_ensemble\_avec\_parcours\_ROUSSELOT\_Mathis\_A3.pdf**